

## Ressources

### Mouvements



**Eric Chorin** vient d'être nommé responsable du pôle Biologie-Biochimie. Il remplace **Catherine Geneix**, qui devient chargée de mission qualité à la section Laboratoires.



**Jean Michel Barbin** prend la tête du pôle mécanique. Il remplace **Jean-François Moro** fraîchement nommé responsable de la section Laboratoires.



N'oublions pas **Sébastien Bourget**, cheville ouvrière des préparations de commissions, entre autres, puisqu'il est chargé de reprographie.

### Nominations aux comités de section

#### Certification d'entreprises et de personnels et Environnement

**Ghislaine Verrhiest**, ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, remplace Laurent Moché au comité de section depuis le 11 avril 2002.

**Daniel Nairaud**, direction générale de l'alimentation, remplace Philippe Bonbled au comité de section depuis le 11 avril 2002.

**Jean-Claude Henry**, CGPME, a rejoint le comité de section depuis le 11 avril 2002. Le poste était laissé vacant suite à la démission d'Isabelle Bricard.

**Jean-Paul Reynaud**, CNC, a rejoint le comité de section depuis le 6 mai 2002.

**Claire Bessede**, SQUALPI, remplace Jean-Louis Langeron au comité de la section depuis le 30 juillet 2002.

#### Certification de produits et services

**Philippe Fusiller**, SGS, remplace Francis Lacroze au comité de la section depuis le 15 juillet 2002.

#### Inspection

**Michel Chotard**, Réseau CTI, remplace Michelle Pautrat au comité de la section depuis le 15 juillet 2002.

**Louis Valibus**, APITI, remplace Yves Le Sellin au comité de la section depuis le 15 juillet 2002.

**Dominique Sauvion**, SNCF rejoint le comité de la section depuis le 15 juillet 2002 afin de pourvoir un siège vacant du collège B.

**Le Commandant Jean-François Pigeon**, Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles (DDSC), remplace le Commandant Philippe Ainé au comité de la section depuis le 30 juillet 2002.

## Calendrier

### Réunions Cofrac

- 1 oct.** Conseil d'administration du Cofrac
- 3 oct.** Réunion des Présidents de comité de section
- 4 oct.** CTA Chimie-environnement
- 15 oct.** Commission des relations extérieures
- 18 oct.** CTA Génie civil
- 24 oct.** CTA Agro-Alimentaire
- 4 nov.** CTA Mécanique-thermique
- 14 nov.** CTA Electricité-Rayonnements Ionisants – Technologies de l'information
- 2 déc.** Comité de section Certification de produits et services
- 4 déc.** CTA Chimie-environnement
- 5 déc.** Comité de section Inspection
- 5 déc.** CTA Santé
- 6 déc.** Comité de section Laboratoires
- 10 déc.** Comité de section Certification d'entreprises et de personnels et Environnement
- 12 déc.** Conseil d'administration
- 12 déc.** CTA Agro-alimentaire
- 13 déc.** CTA Bâtiment-Génie Civil

### EA, ILAC, IAF

- 14-15 oct.** Comité MLA EA
- 16 oct.** International workshop "Conformity assessment for the free trade of Products" Vienna – CEOC
- 19-25 oct.** Assemblée annuelle d'IAAC à Salvador – Brésil
- 24 oct.** EA Advisory Board
- 10-15 nov.** Assemblée générale d'APLAC à Vancouver – Canada
- 18-21 nov.** 14th International Conference of the Israel society for quality
- 19-20 nov.** CEN Conference on Pressure equipment in Europe
- 20-22 nov.** Réunion ISCA IX à Austin – Texas
- 26 nov.** Comité exécutif d'EA à Copenhague
- 27-28 nov.** Assemblée générale d'EA à Copenhague



#### 5-7 novembre au CNIT à Paris La Défense

En partenariat avec le LNE, le Cofrac participe à une session sur la métrologie dans le cadre de la nouvelle norme ISO 9001:2000. Les présentations s'articuleront autour des thèmes suivants :

- métrologie dans le cadre de l'ISO 9001
- métrologie et ISO 10012
- retour d'expériences de certificateurs
- témoignages d'entreprises
- le point de vue du Cofrac sur la fonction métrologie dans l'entreprise

Les débats permettront aux participants d'échanger sur leurs pratiques. Patrick Reposeur, responsable technique et qualité, interviendra pour le Cofrac. Nous serons heureux de vous accueillir sur notre stand, tout au long du salon. **Pour plus d'information :** [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) ou [www.birp.com](http://www.birp.com)

# La lettre Cofrac

#2

septembre 2002

## À la une Berlin 2002 : ILAC et IAF finiront-elles par se rejoindre ?

Les Assemblées générales des deux organisations internationales d'accréditeurs (ILAC pour les laboratoires et les organismes d'inspection et IAF pour les certificateurs et les organismes d'inspection) qui se sont déroulées fin septembre à Berlin, pourraient être lourdes de conséquences.

Les Européens et la plupart des pays en voie de développement prônent une fusion des deux organisations pour des raisons évidentes de diminution des coûts et de non-duplication des travaux. Il suffit simplement de considérer l'accréditation des organismes d'inspection, que chacune des deux organisations veut considérer comme son jardin, pour se rendre compte que la structure actuelle n'est pas satisfaisante même si, sur ce sujet, ILAC et IAF ont entrepris d'essayer de coopérer.

Certes d'autres sujets d'intérêt commun ont déjà commencé à être explorés tels que :

- l'harmonisation des procédures d'évaluation par les pairs
- la formation des évaluateurs
- l'aide à la mise en place d'organismes d'accréditations dans les pays en voie de développement
- les relations avec les normalisateurs
- la mise en place d'une marque de reconnaissance permettant de signaler que

telles prestations a été exécutée sous le couvert d'une accréditation délivrée par un signataire d'un accord international.

D'ailleurs, sur ce dernier sujet on a pu craindre le pire et voir chaque organisme promouvoir sa propre marque (avec les coûts énormes associés aux dépôts et à la protection de celles-ci). Quid encore de la reconnaissance internationale de l'accréditation en inspection : sous quelle bannière devrait-elle se ranger si l'on créait deux marques distinctes ?

A l'arraché, ILAC et IAF ont finalement accepté de faire voter leurs membres : pour ou contre une marque unique ? Difficile de prévoir le résultat des votes qui vont se dérouler par correspondance. En tout cas, à l'issue de ces consultations, la situation sera claire sur ce sujet. Enfin.

Par ailleurs, on constate ces dernières années une augmentation forte des budgets et donc des cotisations des membres d'ILAC et d'IAF (A noter cependant que le budget 2003 d'IAF est sensiblement équivalent à celui de 2002). Bien sûr il est normal pour toute organisation de se donner les moyens de sa politique, mais il reste tout aussi normal de veiller à faire des économies chaque fois que possible et donc de profiter de toutes les synergies. Une fois encore pensons aux pays émergents pour qui participer à la vie et aux travaux de 2 organisations interna-

tionales sera (si ce n'est pas déjà le cas pour nombre d'entre eux) financièrement insupportable.

Alors pourquoi en sommes-nous là ? Je vois deux réponses à cette question :

- le fait qu'il existe de par le monde un certain nombre d'accréditeurs monovalents (accréditant soit les laboratoires soit les certificateurs) ;
- le manque de volonté réelle non seulement de la plupart des accréditeurs polyvalents mais aussi des partenaires intéressés (accrédités, industries, consommateurs, organisations mondiales) pour que cesse cette situation.

Après avoir vécu la chute de son mur en 1989, Berlin aura-t-elle vu le début de la fin des antagonismes existant depuis trop longtemps entre ILAC et IAF ? ■

**DANIEL PIERRE** DIRECTEUR

**Directeur de la publication :** Daniel Pierre  
**Rédacteur en chef :** Martine Simon  
**Secrétaire de rédaction :** Lydie Mauger  
**Comité de rédaction :** Marie-Geneviève Duhau-Soulage, Nathalie Savéant, Fabienne Venant, Jean-Paul Durand, Jean-François Moro, Patrick Reposeur, Martine Simon, Daniel Pierre  
**Abonnement :** gratuit  
**Contact :** 37, rue de Lyon 75012 Paris  
 Tél. : 01 44 68 82 20 - Fax : 01 44 68 82 21 - <http://www.cofrac.fr>  
**Tirage :** 2500 exemplaires – 5 numéros par an  
**Edité par :** Cofrac, 37, rue de Lyon, 75012 PARIS  
**Conception & réalisation :** Paragramme, Paris 11<sup>e</sup>  
**Impression :** ActuaColor, Paris 11<sup>e</sup>

## Travaux en cours

### Accréditation des organisateurs de comparaisons interlaboratoires

Avec l'approbation par le comité de section Laboratoires du document définissant les exigences du Cofrac pour l'accréditation des organisateurs de comparaisons interlaboratoires, ces derniers disposent d'un référentiel pour la reconnaissance de leur compétence dans ce domaine d'activité.

Ce référentiel (document LAB-CIL REF 02)

est basé sur le guide ILAC G13 et reprend les principales exigences de la norme ISO/CEI 17025 et du guide ISO/CEI 43-1. La formation des auditeurs pour ce domaine est prévue au 4<sup>e</sup> trimestre 2002. Après cette étape, l'accréditation pourra démarrer début 2003.

Contact : [gabriel.boisson@cofrac.fr](mailto:gabriel.boisson@cofrac.fr)  
tél : 01 44 68 82 30

### Estimation des incertitudes de mesure dans les laboratoires

La norme ISO/CEI 17025 met l'accent sur le concept d'incertitude, en particulier pour les essais et les analyses. La situation n'est pas la même pour les laboratoires d'étalonnage, rôtés à la démarche, que pour les laboratoires d'essais où l'hétérogénéité des secteurs d'activité, la finalité même des essais/analyses voire les différents niveaux de connaissance appellent des actions spécifiques.

Le Cofrac a donc mis au point un document d'introduction aux exigences destiné à aider les laboratoires d'essais. Une politique Cofrac a également été définie : elle s'appuie sur les documents EA 4/02 et un projet de document, et vise à harmoniser les approches jusque là en vigueur en essais et en étalonnage. En l'absence de document d'interprétation sectoriel, le Cofrac propose d'autre part une approche mini-

### Accords multilatéraux

#### IAF

NABCB (Inde), BAS (Philippines) et CNAB (Chine) ont signé à Berlin le MLA d'IAF pour la certification de systèmes qualité le 22 septembre 2002.

#### ILAC

BMW (Autriche) et IPQ (Portugal) sont devenus signataires du MLA d'ILAC à Berlin pour les essais et les étalonnages, le 22 septembre 2002.

male pour chaque méthode d'analyse ou d'essai, laquelle précise comment identifier puis quantifier les facteurs pouvant avoir une influence sur les résultats de mesure. Le comité de section vient de valider la proposition du Cofrac à quelques amendements mineurs près. Le document va bientôt être diffusé à l'ensemble des laboratoires accrédités et sera prochainement téléchargeable sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## Communication

### Événement Mesurexpo : conférence Cofrac le 23 octobre

Le Cofrac sera présent sur Mesurexpo du 22 au 24 octobre à Paris Expo, Porte de Versailles.

Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 23 octobre à 9 h 30, hall 7.3, salle Carina, pour la conférence Cofrac présidée par Patrick Reposeur sur le thème : conformité, évaluation de la compétence, qui fait quoi et comment répondre au mieux aux entreprises et aux consommateurs.

Parmi les intervenants, des représentants des certificateurs de systèmes qualité, de produits et de personnels, des représentants de l'industrie aéronautique et automobile et des consommateurs. La conférence se déroulera en deux parties. Première partie : état des lieux, normalisation, certification, accréditation et les choix des entreprises. Seconde partie : ce qui reste à faire, comment y parvenir.

Pour en savoir plus, contactez Martine Simon au 01 44 68 82 25 ou [martine.simon@cofrac.fr](mailto:martine.simon@cofrac.fr)

### Journées auditeurs qualitatifs : rendez-vous en mars 2003

Priorité à la mise en place de l'ISO/CEI 17025 ! C'est le mot d'ordre en section Laboratoires pour les derniers mois de l'année car l'échéance est proche ! Nous avons donc décidé de reporter la Journée Auditeurs annuelle au mois de mars 2003. En plus, à cette date, la documentation Laboratoires aura été actualisée ; vous bénéficierez tous, en avant-première, des tout nouveaux documents version 2001/2002 issus de la réforme. La date de notre prochaine Journée sera fixée dans les prochaines semaines. Information à paraître sur [cofrac.fr](http://cofrac.fr) ou dans les colonnes de *Compétences*, le magazine, à paraître en janvier. À bientôt donc.

Contact : [jean.francois.moro@cofrac.fr](mailto:jean.francois.moro@cofrac.fr)

## Vu-lu



### ISO, ILAC et IAF, s'engagent pour protéger le système international d'évaluation de la conformité

Dans un communiqué paru le 23 avril dernier, l'ISO, IAF et ILAC s'engageaient conjointement à protéger le système d'évaluation de la conformité. Parmi les actions proposées, les trois organisations décidaient de partager leurs informations sur les réclamations concernant les certificats ISO 9000.

Objectif : préserver l'intégrité du système d'accréditation/certification et mettre fin aux pratiques malhonnêtes d'opérateurs peu scrupuleux. Campagnes de publicité mensongère, usage abusif des marques de certification et d'accréditation, communications de nature à renforcer la confusion entre certification et accréditation, sont dans le collimateur des signataires du communiqué.

Les accréditeurs membres d'ILAC et d'IAF, ainsi que ces deux organisations, décrivent dans leur documentation des procédures de traitement des plaintes et réclamations, comme l'exigent les normes. Par ce communiqué, les accréditeurs marquent une fois encore leur volonté de se porter garants du système en traitant toutes les réclamations qu'ils reçoivent, en application des normes et procédures.

Texte complet du communiqué disponible sur

[www.iso.org/iso/fr/commcentre/pressreleases/](http://www.iso.org/iso/fr/commcentre/pressreleases/)



### Enquête ISO sur les certificats ISO 9000 et ISO 14000

Sous le titre « Les certificats ISO 9000 et 14000 ont atteint des niveaux record en 2001 », l'ISO publie les résultats du 11<sup>e</sup> cycle de son étude sur les certificats ISO 9000 et 14000.

Quelques chiffres : fin décembre 2001, au moins 510 616 certificats ISO 9000 avaient été délivrés dans 161 pays ou économies soit une croissance d'environ 25 % par rapport à décembre 2000. De loin, l'augmentation la plus forte enregistrée sur les onze cycles, d'après le communiqué. À noter que sur ce total, 9 % seulement concernent la nouvelle version de la norme, ISO 9001:2000.

Quant à l'ISO 14000, si l'on compare à fin 2000, l'augmentation s'élève à 60,5 % avec un total d'au moins 36 765 certificats dans 112 pays ou économies.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'ISO : [www.iso.org](http://www.iso.org)



### EOTC change d'adresse

EOTC (the European Organisation for Conformity Assessment) change d'adresse. Les nouveaux bureaux sont situés dans le centre de Bruxelles.

Nouvelle adresse :

EOTC aisbl

European Organisation for Conformity Assessment

36, rue de Stassart - B-1050, Brussels - Belgium

Tel : +32.2.502.4141 - Fax : +32.2.502.4239

## Pratique

### Questions/réponses

**Question :** Pourquoi le Cofrac ne développe-t-il pas une vraie politique marketing afin de mieux se faire connaître sur son marché ?

**Pour répondre,** Daniel Pierre, directeur du Cofrac et président d'EA.

« L'accréditation est une activité non commerciale, sans but lucratif. Il n'est donc pas pertinent de parler de marketing, au sens propre du terme, dans ce contexte. Ce que nous, accréditeurs, devons impérativement faire pour répondre à la demande de nos clients et prescripteurs, mais aussi en vertu des engagements que nous prenons en signant les accords multilatéraux, c'est promouvoir, informer, éduquer, bref communiquer le plus largement possible pour faire connaître l'accréditation et ce qu'elle apporte. Au Cofrac, nous n'avons pas et n'aurons jamais de démarche commerciale ; ceci ne nous empêche pas de réfléchir à la meilleure manière de satisfaire nos clients. Ainsi, le projet de réforme démarré en section Laboratoires, et qui aura des répercussions sur toutes les sections du Cofrac, développe une nouvelle approche client. Il s'agit de délivrer un service adapté, au plus près de la demande du client, sans perdre de vue les exigences d'accréditation et la nécessaire rigueur dans l'évaluation de la compétence du candidat. »

Envoyez-nous vos questions à l'adresse suivante : [lydie.mauger@cofrac.fr](mailto:lydie.mauger@cofrac.fr)

## Ressources

### Disparition

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris cet été le décès de **Jean-Pierre Breteau** du Laboratoire interrégional de la répression des fraudes de Paris-Massy et membre de la Commission technique d'accréditation Électricité-Rayonnement-TI. Il avait intégré la commission technique d'accréditation dès sa constitution en novembre 2001 et participé activement à ses travaux. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

L'équipe du Cofrac